

Brevet de technicien supérieur opticien-lunetier - SESSION 2024
Calendrier des épreuves

ÉPREUVES ÉCRITES	DATES	HORAIRES (heures locales)		
		MÉTROPOLE	ANTILLES	RÉUNION
ANALYSE DE LA VISION	14 Mai 2024	09h30 - 12h30 ☐☐	06h30 - 09h30	11h30 - 14h30 ☐☐
MATHÉMATIQUES		16h00 - 18h00 ☐	10h00* - 12h00	18h00 - 20h00 ☐
OPTIQUE GÉOMÉTRIQUE ET PHYSIQUE	15 Mai 2024	10h30 - 12h30 ☐	8h30 - 10h30	12h30 - 14h30 ☐
CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION		14h30 - 18h30 ☐	10h30 - 14h30	16h30 - 20h30 ☐
ÉTUDE TECHNIQUE DES SYSTÈMES OPTIQUES	16 Mai 2024	10h30 - 12h30 ☐☐	06h30 - 08h30	12h30 - 14h30 ☐☐
ÉCONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE		14h00 - 17h00 ☐	11h00 - 14h00	16h00 - 19h00 ☐

ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES	DATES / HORAIRES
LANGUES VIVANTES (obligatoires et facultatives)	À la charge de chaque académie d'origine du candidat
ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL	<p align="center"> du 18 au 22 mars 2024 de 8h00 à 18h00 (candidats non CCF Métropole) </p> <p align="center"> du 17 au 21 juin 2024 de 8h00 à 18h00 (candidats non CCF Antilles et Réunion) </p>
EXAMEN DE VUE et PRISES DE MESURES ET ADAPTATION	<p align="center"> du 10 au 14 juin 2024 (semaine A) du 17 au 21 juin 2024 (semaine B) de 08h00 à 18h00 (candidats Métropole) </p> <p align="center"> du 17 au 21 juin 2024 de 8h00 à 18h00 (candidats Antilles et Réunion) </p>
CONTRÔLE D'ÉQUIPEMENT et RÉALISATION TECHNIQUE (candidats non CCF)	<p align="center"> du 3 au 7 juin 2024 de 08h00 à 18h00 (candidats Métropole) </p> <p align="center"> du 17 au 21 juin 2024 de 8h00 à 18h00 (candidats Antilles et Réunion) </p>

L'accès à la salle pourra être autorisé dans la limite de la première heure.

Durée de mise en loge :

- ☐ Aucune sortie autorisée avant la 2^{ème} heure de composition.
- ☐☐ Aucune sortie autorisée avant la 3^{ème} heure de composition.

* les candidats ayant un tiers temps supplémentaire commenceront l'épreuve de mathématiques en décalé (à 11h30 au lieu de 10h00).